



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 31 mai 2021

95 PROJETS ARTISTIQUES SOUTENUS PAR LE MINISTÈRE DES OUTRE-MER ET LE MINISTÈRE DE LA CULTURE POUR FAIRE VIVRE LES CULTURES ULTRAMARINES PARTOUT EN FRANCE

Le ministère des Outre-mer et le ministère de la Culture soutiennent cette année, dans le cadre du Fonds d'échanges artistiques et culturels pour l'outre-mer (FEAC), 95 projets artistiques dont l'objectif est de faire vivre les cultures ultramarines partout en France.

Le FEAC a souhaité, cette année, soutenir particulièrement les projets intervenant dans le domaine du spectacle vivant. Les compagnies, festivals et artistes étant particulièrement fragilisés par la crise sanitaire, le soutien des deux ministères, à travers ce fonds, vise à leur permettre de faciliter la reprise de leur activité. Ce sont ainsi **plus de 525 000 euros qui seront versés aux associations porteuses de ces projets**, basées en Outre-mer et dans l'Hexagone.

Une seconde campagne de subventions sera annoncée cet été pour un montant équivalent, portant à plus d'1 million d'euros les crédits du FEAC pour 2021.

Plusieurs associations du spectacle vivant bénéficient du soutien du FEAC, dont :

- La **compagnie de danse "Difé Kako"**, pour un projet de promotion des cultures créoles dans les territoires avec plusieurs temps forts proposés en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane. Elle recevra un soutien de **15 000 euros**.
- Le **festival Milatsika Emergences**, célébrant sur une même affiche des musiques d'autrefois et des musiques actuelles mahoraises. Il recevra un soutien de **15 000 euros**.
- L'**association martiniquaise "Unité Real Squad"**, pour l'organisation du championnat Arguments Hip-Hop K'rib. Elle recevra un soutien de **13 000 euros**.
- L'**association réunionnaise "Lamayaz"**, pour l'organisation d'une tournée de concerts dans l'Hexagone et à La Réunion. Elle recevra un soutien de **3 000 euros**.
- La **compagnie de danse La Mangrove**, compagnie basée en Seine-Saint-Denis et en Guadeloupe, pour une tournée internationale qui permettra de diffuser ses spectacles mettant en lumière la culture créole. Elle recevra un soutien de **15 000 euros**.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **L'association "Grand Théâtre itinérant de Guyane"**, pour une tournée de spectacles en Martinique et en Guadeloupe. Elle recevra un soutien de **15 000 euros**.
- **L'Association des Editeurs de Tahiti et des îles (AETI)**, pour l'organisation du salon "Lire en Polynésie, qui met en avant une quarantaine de nouvelles publications de l'archipel. Elle recevra un soutien de **10 000 euros**.

Le FEAC est alimenté financièrement et géré à parité entre le ministère des Outre-mer et le ministère de la Culture. Chaque année, une commission composée pour moitié de représentants du Ministère des Outre-mer et de représentants des DRAC des territoires concernés, sélectionne des projets qui ont pour objectif de permettre la diffusion des productions artistiques des territoires d'Outre-mer, que ce soit dans l'Hexagone ou dans les pays de leurs zones géographiques.

Contacts presse :

Cabinet du ministre des Outre-mer

Mél : mompresse@outre-mer.gouv.fr

Cabinet de la ministre de la Culture

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr